

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Rassemblées par Y.F.I

Marie-Madeleine Mborantsuo, présidente de la Cour constitutionnelle :

"À l'égard des acteurs politiques, il serait sage de commencer la réflexion sur les modifications qu'ils souhaitent apporter à la loi électorale et penser à se réunir suffisamment à temps pour trouver un terrain d'entente".

Ngoyo Moussavou, président de la Haute autorité de la Communication (HAC) :

"Il se pointe à l'horizon, dans notre pays, des élections générales (...) avec le renouvellement des deux chambres du Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat. Nous avons un rôle très important à jouer dans toutes ces élections à venir au Gabon pour garantir la liberté d'expression dans le respect des personnes et des biens..."

Yves Fernand Mamfoumbi, ministre du Commerce, des Petites et Moyennes entreprises :

"Le coût du blé a considérablement augmenté, ce qui influence de façon directe le coût de la farine entraînant de facto une augmentation du prix des produits à base de blé, dont le pain".

Guy-Patrick Obiang Ndong, ministre de la Santé et des Affaires sociales :

"La CNSS est plutôt confrontée au problème de gouvernance".

Jean-Patrick Megne Ekoga, directeur des opérations à la Banque des États d'Afrique centrale (BDEAC) :

"Le Gabon est aujourd'hui le premier bénéficiaire des financements de la BDEAC, soit 381 milliards de francs reçus au cours de ces 5 dernières années contre seulement 245 milliards entre 1975 (Ndlr : année de création de la banque) et 2017".

Me Jean-Paul Moubembe, avocat :

"Je considère cela comme une fake news visant à faire croire à tout le monde que Me Moubembe est un tribaliste (...). Il suffit d'écouter, de réécouter et vous constaterez que j'ai plutôt dit que nous les avocats, sommes des voleurs et c'est pourquoi les clients se plaignent. Je n'ai donc jamais traité les avocats fang de voleurs".

RPM : Barro Chambrier renoue avec son "fief" politique

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Le président du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), Alexandre Barro Chambrier, poursuit sa tournée nationale. En effet, le week-end écoulé, la tête de file du RPM a renoué le contact avec les populations du 4^e arrondissement de la commune de Libreville. Un grand retour est-on tenté de croire. Vu que la dernière rencontre avec les militants de cette circonscription électorale remonte aux dernières élections couplées (locales et législatives). Au cours desquelles ce dernier, candidat aux législatives, avait été coiffé au poteau par Pierre Séverin Ndong Ekomi dit Mike Abakounga du PDG.

Comme partout ailleurs, Barro Chambrier n'a pas changé une seule virgule de son message. Au sujet des récentes défections enregistrées au sein de sa chapelle politique, il voit clairement des manœuvres politico-politiciennes de ses pourfendeurs. Non sans reconnaître sa part de responsabilité. Il a reconnu avoir péché par excès de confiance dans le choix de certains de ses



Photo: DR

ABC échangeant avec les populations de son fief.

collaborateurs. Lesquels, avouet-il, "n'ont aucune conviction quant à l'atteinte de l'alternance politique au Gabon". S'agissant de sa participation à la présidentielle de l'année prochaine, le leader du RPM continue à entretenir le suspense. Selon lui, avant de se prononcer sur cette interrogation revenant sans cesse telle une ritournelle,

il estime qu'il faut régler d'abord certains préalables. Occasion pour le président du RPM de souligner que des élections apaisées passent indubitablement par le "toiletage de l'architecture juridique encadrant l'organisation des élections". Autre chantier, et pas des moindres, une "réelle révision de la liste électorale". Des conditions, pense-t-il, qui

permettront enfin d'aboutir à des élections apaisées. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il est de plus en plus difficile de croire qu'Alexandre Barro Chambrier ne va pas solliciter les suffrages de ses compatriotes en 2023. Même s'il ne s'y prononce pas encore clairement, sa participation à la présidentielle à venir constitue une évidence.

La Semaine Interpellation pertinente

Pour un numéro de reprise après deux mois de vacances, on ne peut se plaindre de la densité de l'actualité au cours de la semaine qui s'est achevée hier. Même si, encore une fois, on devrait faire un tri des sujets et autres événements ayant nourri ladite actualité.

C'est ainsi qu'on notera, outre la prise de fonction du nouveau président de la Haute autorité de la Communication (HAC), l'interview dans nos colonnes (L'Union de mercredi dernier) du président de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo ; ainsi que la sortie du leader du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), Alexandre Barro Chambrier.

Sur le premier événement, on retiendra la profession de foi de Germain Ngoyo Moussavou, face à ses collègues conseillers membres de la HAC. Celle-ci s'articule autour de huit axes dont les principaux à nos yeux sont : favoriser la libre expression des idées dans toutes les catégories de médias de manière à laisser l'information disponible pour le peuple gabonais ouverte au monde ; faire respecter une déontologie des journalistes et diffuseurs de nouvelles pour qu'ils vérifient leurs sources et ne contribuent pas à la diffusion de fausses nouvelles impunément ; avoir un regard laïc sur les différentes missions de la HAC ; etc. M. Ngoyo Moussavou et les siens seront jugés sur la base de ces engagements...

Sur l'interview de Mme Mborantsuo dans nos colonnes, un aspect a davantage retenu notre attention : l'interpellation des acteurs politiques et des pouvoirs publics quant à la nécessité d'engager déjà les opérations préélectorales relatives aux élections générales que le Gabon devrait organiser en 2023. Lesquelles tournent entre autres autour de la révision des listes électorales, la modification de la loi électorale, la détermination des centres de vote, la formation des agents électoraux, etc.

Sur cette question il faut craindre que les pouvoirs publics n'accusent un retard préjudiciable pour la sérénité desdits scrutins. Et par rapport à cela, on note une convergence de vues avec le président du RPM. Puisque Barro Chambrier souhaite aussi la révision de la loi électorale pour un toiletage de l'architecture juridique encadrant l'organisation des élections ; ainsi qu'une "révision réelle" de la liste électorale...

Jusqu'à présent, rien ne semble bouger dans ce sens du côté des pouvoirs publics. Entre-temps, certaines voix s'élèvent déjà pour se demander si le renouvellement du Centre gabonais des élections (CGE) n'est pas également à placer dans l'ordre des opérations préélectorales, maintenant que la Covid-19 connaît une accalmie.

ONDOUBA'NTSIBAH